

ANNEXE AU  
JOURNAL OFFICIEL  
DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
LOIS ET DÉCRETS

DIRECTION DE L'INFORMATION  
LÉGALE ET ADMINISTRATIVE  
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15  
www.journal-officiel.gouv.fr



Standard .....01.40.58.75.00  
Annonces .....01.40.58.77.56  
Accueil commercial.... 01.40.15.70.10

**Associations**

**Fondations d'entreprise**

**Associations syndicales  
de propriétaires**

**Fonds de dotation**

**Annonce n° 209 - page 16**

**13 - Bouches-du-Rhône**

**ASSOCIATIONS**

**Créations**

Déclaration à la préfecture des Bouches-du-Rhône.

**ASSOCIATION PROFESSIONNELLE NATIONALE DES MILITAIRES RELEVANT DU MINISTRE CHARGE DE LA MER (AP3M).**

*Objet* : contribuer à affermir au sein des institutions de la République la garantie des valeurs et des droits propres à l'état militaire ; préserver et promouvoir les intérêts des militaires en ce qui concerne la condition militaire telle que définie dans le code de la Défense ; assurer, dans cet esprit et à cette fin, la représentation et la défense des intérêts matériels et moraux des militaires et se pourvoir et intervenir devant les juridictions compétentes contre tout acte réglementaire relatif à leur condition et contre les décisions individuelles portant atteinte aux intérêts collectifs de la profession ; s'assurer que les militaires dont la gestion et l'administration relève du Ministre chargé de la Mer, reçoivent, de la part de l'État et de la société, les signes tangibles, symboliques et pratiques, de la considération légitime et nécessaire que mérite leur fonction.

*Siège social* : 38, rue du Chevalier Paul, 13002 Marseille.

*Date de la déclaration* : 26 mai 2016.